

STRUCTURE DES FORMATIONS DU LYCEE PROFESSIONNEL DU VEXIN

SECTEUR INDUSTRIEL

CAP PROELEC Préparation Réalisation Ouvrages ELECTriques	2nde Orientation Progressive		CAP ATMFC Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif
	BAC PRO ELEEC ELECTrotechnique Energie et Equipements	BAC PRO MEI Maintenance des Equipements Industriels	

SECTEUR TERTIAIRE

CAP AS Agent de Sécurité	CAP ECMS Employé de Commerce Multi Spécialités	Option Européenne
		BAC PRO COMMERCE

BAC PRO Métiers de la Sécurité	BAC PRO GESTION ADMINISTRATION
---------------------------------------	---------------------------------------

3ème PREPA PRO

SE RENDRE AU LYCEE PROFESSIONNEL DU VEXIN

Par le train SNCF : (Pontoise - Chars 23 minutes)

Ligne PARIS SAINT-LAZARE - PONTOISE - GISORS

Par le Bus : (Pontoise - Chars 27 minutes — Magny en Vexin - Chars 21 minutes)

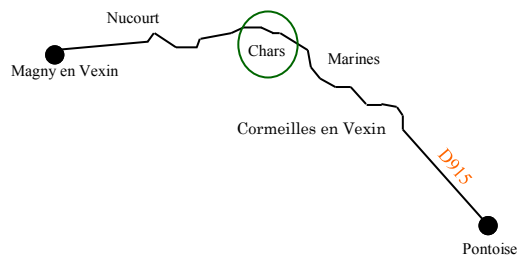
Ligne 95-08 Cergy Préfecture - Pontoise - Osny
Génicourt - Cormeilles en vexin
Frémécourt - Artimont - Marines

Chars

Ligne 95-46 Magny en Vexin - Nucourt - Hardeville
Serans - Hadancourt - Lierville
Bouconvilliers - Hardeville - Le Bellay en Vexin - Bercagny - **Chars**

Ligne 95-32 Berville - Haravilliers - Le heaulme - Neuilly en Vexin - **Chars** - Marines

Ligne 95-35 Seraincourt - Rueil - Longuesse - Vigny - Théméricourt - Avernoes - Ableiges - Us - Le Perchay - Gouzangrez - Commeny - Moussy - Santeuil - Brignancourt - **Chars**



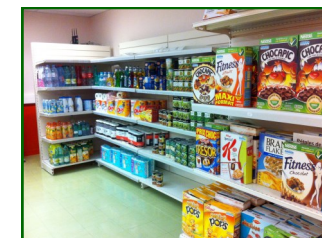
LYCEE DES METIERS DE LA SECURITE

BAC PROFESSIONNEL COMMERCE

ORGANISATION

GESTION

VENTE



ECONOMIE

DROIT

LYCEE DES METIERS DE LA SECURITE

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL COMMERCE

PROFIL

Avoir une bonne condition physique et s'adapter à un environnement parfois difficile (bruit, température)

Accepter une organisation du travail avec des plages horaires variables

Avoir le sens des responsabilités

Avoir une aisance relationnelle et l'esprit d'équipe

Avoir une tenue et un comportement adaptés à l'environnement professionnel

CONDITIONS D'ADMISSION

Sur dossier d'orientation établi au collège.

Procédure d'affectation informatisée à partir des résultats de l'élève et des places disponibles.

Le titulaire de ce diplôme exerce ses activités dans le secteur du commerce de détail de produits ou de services, c'est-à-dire dans des entreprises qui achètent des produits pour les revendre sans transformation profonde ou qui fournissent des services aux ménages. Les entreprises concernées relèvent du commerce intégré, associé ou indépendant (grands magasins, magasins populaires, magasins à succursales, entreprise de vente par correspondance, magasins franchisés et détaillants sédentaires indépendants).

L'objectif visé est la formation de futurs responsables d'unités de vente autonomes spécialisées dans une famille de produits spécifiques (habillement, équipement de la maison...). Ces unités de vente peuvent être un petit magasin ou intégrées dans un grand magasin, une grande surface. Les emplois du commerce qui impliquent des activités de transformation profondes (bâtiment, vêtements sur mesure...) voire certains secteurs de l'alimentation (bouchers, charcutiers...) et les emplois dont l'accès est réglementé (opticiens, pharmaciens...), relèvent d'autres formations.

FORMATION

DOMAINE PROFESSIONNEL

INDISPENSABLE POUR UNE FORMATION QUALIFIANTE

Organisation et gestion commerciales d'une unité de vente
Cadre économique et juridique de l'activité professionnelle

Une période de formation en entreprise de 22 semaines sur les trois ans. Ces stages servent de support à un dossier professionnel réalisé par le jeune évalué à l'occasion d'une épreuve ponctuelle à l'orale en fin de formation pour la délivrance du diplôme.

DOMAINE GENERAL

INCONTURNABLE POUR SATISFAIRE VOS AMBITIONS

Mathématiques
Français
Histoire Géographie
Anglais
Éducation Artistique
Education Physique et Sportive

POURSUITE D'ÉTUDES

Bien qu'étant un baccalauréat à part entière, la formation vise une insertion professionnelle dans la vie active. Le BTS qui pourrait suivre pour les meilleurs se fait essentiellement par alternance.

DÉBOUCHES – EMPLOIS

Emplois visés par les titulaires d'un Baccalauréat professionnel commerce : employé principal, vendeur qualifié ; adjoint-chef de rayon, de second rayon ; gestionnaire ou responsable de sous-rayon ou de sous département ; responsable de stand ; adjoint d'un responsable de magasin.